

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S EOFFICE NATIONAL
DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE

D E M A N D E D E

- CARTE DU COMBATTANT
 TITRE DE RECONNAISSANCE DE LA NATION
 ATTESTATION D'EXTENSION DES DROITS

au titre des services accomplis au cours des guerres, opérations ou missions prévues
aux articles L 253 et suivants, R 223 et suivants, D 266-1 à 5 et A 115 et suivants
du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre

I D E N T I F I C A T I O N(à compléter en majuscules)

NOM USUEL : _____

NOM MARITAL : _____

Votre état civil était différent lors de votre incorporation ou engagement

(cocher et voir liste des pièces à joindre)

Vous avez un représentant légal ou nommé

(cocher et voir liste des pièces à joindre)

PRÉNOMS : _____

(dans l'ordre de l'état civil)

DATE ET LIEU DE NAISSANCE : _____

PAYS DE NAISSANCE : _____

FILIATION Père : _____

(pour les ressortissants étrangers
uniquement)

Mère : _____

NATIONALITÉ : _____

ADRESSE : _____

(de résidence)

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

IMPORTANT : Toute correspondance relative à vos demandes sera transmise à l'adresse mentionnée ci-dessus

DÉPARTEMENT : _____ PAYS : _____

TÉLÉPHONE : _____

ADRESSE ÉLECTRONIQUE : _____

☞ Vous êtes déjà titulaire d'un Titre de reconnaissance de la Nation : oui non

Dans l'affirmative, indiquez le numéro : _____

le département de délivrance : _____

☞ Vous êtes déjà titulaire d'une carte du combattant : oui non

Dans l'affirmative, indiquez le numéro : _____

le département de délivrance : _____

LISTE DES PIÈCES À JOINDRE

🔗 Pour tous les demandeurs

- une photographie d'identité récente (norme française)
- tout document militaire en votre possession (photocopie ou originaux)
- ☞ Si case état civil différent cochée, un certificat de concordance de moins de 3 mois
- ☞ Si case représentant légal cochée, une copie du jugement ou pouvoir autorisant un tiers à vous représenter

🔗 pour les demandeurs de nationalité étrangère résidant en France

- photocopie du titre de séjour en cours de validité

🔗 pour les demandeurs de nationalité française

- une photocopie de votre pièce d'identité

🔗 pour les demandeurs résidant à l'étranger et

➤ de nationalité tunisienne

- un extrait des registres de l'état civil en français
- un certificat de concordance datant de moins de 3 mois établi par le service des anciens combattants de l'ambassade de France à Tunis

➤ de nationalité vietnamienne et cambodgienne

- un certificat de vie et de résidence datant de moins de 3 mois délivré par le consulat ou l'ambassade de France
- un acte de notoriété tenant lieu d'acte de naissance

➤ de nationalité laotienne

- un carnet d'enregistrement familial
- un certificat de résidence établi par le chef du village ou l'ambassade de France

➤ de nationalité comorienne

- un extrait d'acte de naissance datant de moins de 3 mois
- un certificat de résidence datant de moins de 3 mois

➤ de nationalité marocaine

- une attestation de concordance datant de moins de 3 mois (modèle joint) rédigée intégralement en français mentionnant en 1^{ère} partie votre identité lors de votre engagement (orthographe exacte déclarée au moment de votre engagement) avec la date de naissance et la filiation complète et en 2^{ème} partie votre nouvelle identité avec la date de naissance et la filiation complète qui vous sera délivrée par l'officier d'état civil de votre lieu de résidence, les 2 parties devant être entièrement renseignées (l'acte d'individualité n'est pas valable).
- un extrait d'acte de naissance rédigé intégralement en français datant de moins de 3 mois

➤ de nationalité algérienne

- une photocopie d'une pièce d'identité comportant une photographie
- une fiche individuelle ou familiale d'état civil en français datant de moins de 3 mois comportant toutes mentions marginales
- un extrait d'acte de naissance datant de moins de 3 mois

➤ des nationalités recensées pour l'Afrique subsaharienne

- (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Cameroun, Congo, Djibouti, Gabon, Guinée, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, République centrafricaine, Sénégal, Tchad, Togo)
- un acte de naissance en français avec mentions marginales
 - un certificat de concordance ou d'individualité datant de moins de 3 mois
 - un certificat de vie datant de moins de 3 mois
 - un certificat de résidence datant de moins de 3 mois
 - l'original du livret militaire

